

## REGLEMENT BILL FISH 2010

Le « SAINT MARTIN BILLFISH TOURNAMENT » se tiendra sur le front de mer de Marigot à la « Marina Fort Louis » du 1 au 6 juin 2010, soit 4 jours de pêche (Vendredi off)

Tous les bateaux doivent se présenter à la Marina Fort Louis de Marigot, le 1er juin 2010 entre 10 h et 17 h, où un membre du comité leur désignera un emplacement pour leur bateau sur le quai.

### **ORGANISATION DU TOURNOI**

#### **1 : INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

Pour participer au « St Martin Billfish Tournament » chaque capitaine doit inscrire son bateau avant le 1er juin 2010 à 19h00.

Tous les bateaux participants au tournoi devront avoir le matériel de sécurité nécessaire en fonction de leur pavillon d'origine.

Aucune inscription ne pourra être validée en cas de non-respect de ces dispositions.

Le montant de l'inscription est de 1000 US\$ , 800 €, par bateau.

Un maximum de 5 cannes armées est autorisé par bateau.

L'inscription n'est validée qu'à réception du paiement.

L'inscription de chaque bateau donne droit à 5 pass donnant l'accès gratuit au :

- Petit déjeuner à 6h00
- Bar VIP au retour de Pêche
- Cocktail de la remise des prix

Il est expressément entendu que tous les participants au tournoi concourent sous leur entière responsabilité.

En s'inscrivant au tournoi, les participants, les pêcheurs, les accompagnateurs, le Capitaine du bateau, les membres de la famille et autres membres d'équipage dégagent de toute responsabilité l'association Marlin Bleu, son comité organisateur, ses sponsors et donateurs, ainsi que toutes personnes directement ou indirectement liées à cette organisation et s'engagent à ne pas poursuivre en justice ces mêmes personnes.

#### **2 : REGLEMENT**

Tout bateau combattant un poisson à l'heure de la levée des lignes aura une (1) heure supplémentaire pour terminer le combat.

Aucun bateau ne peut partir avant 7h00 sous peine de disqualification, toutefois une dérogation pourra être accordée par le comité aux bateaux considérés comme lents.

#### **3 : REMISE DES PRIX**

Tous les prix seront remis au Capitaine du bateau ou à la personne désignée par celui-ci.

Tout bateaux non présents, le prix sera décernée aux bateaux suivant par respect de nos sponsors.

## **REGLES DE PECHE**

Ce tournoi est organisé dans l'esprit des règles I.G.F.A.

### **1 : EQUIPEMENT :**

- La taille minimum du bateau autorisé est de 24 ft.
- Le nombre minimum de personnes composant un équipage est fixé à deux (2).
- La taille maximum du fil autorisé est de 80 lbs, type « mono filament », classé IGFA. Aucun point supplémentaire n'est attribué si le poisson est pêché sur ligne plus fine.
- Ligne à main et ligne en acier sont formellement interdites.
- Les appâts vivants ne sont pas autorisés, seuls les appâts morts et les leurres artificiels sont autorisés.

### **2 : ZONE DE PECHE :**

La zone de pêche autorisée est comprise entre les :  
62W40-18N25/62W20-18N25 et 62W50-17N50/62W20-17N50.  
Cette zone est également appelée : « Marlin Boulevard ».  
Afin de respecter une certaine équité entre les participants, il est expressément interdit de pêcher aux environs de marques « DCP » (dispositif de concentration de poissons). Sous contrôle du commissaire, tout poisson capturé à proximité d'une de ces marques se verra disqualifié.

### **3 : ESPECES DE POISSONS / POIDS :**

Seuls les poissons à rostre « Billfish » sont comptabilisés.  
La taille minimum des prises est de 300 lbs.  
Les Marlins Blancs, Sailfish et Spearfish doivent être relâchés.

### **4 : PRISES, TOUCHES ET RELACHES :**

Toutes les touches, les prises et relâches devront être annoncées au bateau contrôle VHF canal 06.  
L'annonce devra donner le nom du pêcheur, le nom du bateau et si possible le type de poisson en combat, et sa position GPS.

### **5 : RELEASES :**

Un poisson est considéré comme relâché quand l'homme de ligne (« wireman ») prend en main le bas de ligne, ou que la chaussette ou l'émerillon touche la canne alors que le poisson est toujours accroché.  
En tout état de cause conforme aux règles IGFA.

### **6 : COMBAT APRES UNE TOUCHE :**

Après que le poisson ait fait la touche, un seul pêcheur à le droit de toucher la canne ceci jusqu'à la fin du combat.

## **7 : PRESENCE D'UN OBSERVATEUR :**

Le comité du tournoi se réserve le droit de placer un observateur officiel sur chaque bateau participant, chacun des jours de pêche du tournoi.

Aucun bateau ne devra quitter le quai sans un observateur ou une autorisation explicite du comité organisateur.

Chaque bateau devra avoir un appareil photos numérique avec une carte vierge un contrôle sera effectuée par le comité.

## **8 : INSPECTION DU MATERIEL DE PECHE :**

Le comité organisateur se réserve le droit d'inspecter le matériel de pêche de chaque bateau, et ce à première demande.

En cas de non-conformité de l'équipement, le comité organisateur procédera à la disqualification de l'équipage fautif.

## **9 : PROTESTATIONS :**

Les protestations devront être stipulées par écrit par le Capitaine du bateau, dans un délai incompressible d'une heure après l'heure limite de pesée, telles qu'elles figurent

au présent au règlement.

Elles seront prises en compte une fois que la somme de \$500 sera payée au comité.

La somme payée ne sera pas

remboursée dans le cas d'une réclamation non justifiée.

## **CALCUL DES POINTS – CLASSEMENT**

Les règles de calcul des points sont les suivantes :

Seuls les points obtenus au cours des trois meilleures journées sont comptabilisés.

Les points acquis par les équipages doivent donc être comptabilisés journée par journée, de l'heure de départ des bateaux, jusqu'à l'heure limite de pesée, telles qu'elles figurent au présent règlement (« ORGANISATION DU TOURNOI », « 2 / Calendrier des épreuves / Horaires de pêche »).

Dans une volonté de développer l'esprit de convivialité, d'amitié et de popularité, l'organisation encourage les équipages à participer aux nombreuses activités gratuites proposées dans le programme du tournoi. Ces participations seront récompensées par des points comptants pour le classement final.

La participation au « bimini start » du premier jour rapporte 100 points à son concurrent.

La prise de chaque poisson pesé au-delà de 300 lbs rapporte autant de points à son concurrent que son poids exprimé en lbs. (Ex : un poisson pesé 456 lbs rapporte 456 points).

Les poissons remontés à bord et pesés en dessous des 300 lbs, ne rapportent aucun point au concurrent.

Au contraire, la différence entre 300 lbs et le poids du poisson pesé sera déduite du nombre final de points du bateau. (Ex : un poisson pesé de 220 lbs fait perdre 80 points à son équipage (300-220)).

Pour chaque Billfish relâché et pris en photo , 250 points seront attribués au concurrent auteur du release.

En tout état de cause, et quel que soit le poids du poisson pêché, les poissons mutilés ne seront pas pesés et ne rapporteront en conséquence aucun point.

#### CONCURRENTS EX-AEQUO :

Dans le cas où deux bateaux terminent le tournoi avec le même nombre de points, la meilleure place sera attribuée au bateau ayant le premier atteint son nombre de points comptabilisés dans le décompte total des points. (Dans les 4 jours retenus).

#### « PRIX DU PLUS GROS POISSON » :

Le prix du plus gros poisson sera attribué au poisson pesé le plus lourd du tournoi outre le poisson ayant obtenu le prix du poisson record le cas échéant.

Le nombre de points correspondant au poisson ayant obtenu le prix du plus gros poisson sera déduit du total des points comptabilisés au titre des trois meilleures journées de pêche retenues.

#### « PRIX DU POISSON RECORD »

Le « poisson record » le plus lourd du tournoi recevra le prix du record. Pour être retenu comme tel, un « poisson record » devra dépasser l'actuel record de plus de 1 lb. L'actuel record étant de 781 lbs.

Le nombre de points correspondant au poisson ayant obtenu le prix du poisson record sera déduit du total des points comptabilisés au titre des 4 meilleures journées de pêche retenues.

Le poisson ayant obtenu le prix du record, est exclu du prix du plus gros poisson qui sera remis alors au deuxième plus gros poisson pris dans le tournoi.

En cas de litige la décision du comité organisateur est finale et indiscutable.

The Saint Martin Billfish Tournament will take place on the waterfront of Marigot at Marina Fort Louis from June 1st up to June 6, 2010.

Participating boats and or a designated crewmember or representative are requested to report at the Marina Fort Louis in Marigot on June 1st, 2009 between 10am and 5 pm, where they will be assigned a docking space by a committee member.

## **TOURNAMENT ORGANISATION**

### **1 : REGISTRATION OF PARTICIPANTS**

-To be eligible to participate in the Saint Martin Billfish Tournament, each captain should register his boat before June 1st, 2010 7 pm.

-All participating boats should be equipped with the necessary safety equipment as required by the maritime authorities of their country of origin.

-Registrations will not be accepted without proof of these safety requirements.

-The registration fee will be 1000 US Dollars per boat.

A maximum of 5 rods can be fished per boat.

Registrations are only valid after receipt of the required fee.

-It is understood that all participants in this tournaments are participating based totally on their own responsibility. The Association Marlin Blue, the tournament committee, it's sponsors and or associates are not liable for any accidents or mishaps of any participants, crew, family, equipment and or boats before during or after the Tournament.

-With each boat registration 5 access cards will be included giving right to complimentary :

- Breakfast at "O'Plongeoir"

- VIP Bar

- Award giving cocktail

### **3 : PRIZES**

All prizes will be handed to the captain of the boat and or to a person assigned by the captain of the boat.

Any boat fighting a fish at the time at which the lines are supposed to be out of the water will be entitled to one supplementary hour to end the fight.

No boat may leave before 7am without risk of disqualification, however a derogation light be granted by the committee to the boats considered as slow.

## **FISHING RULES**

The tournament is organized inspired by the IGFA rules & regulations.

### **1 : BOATS & VESSELS**

The minimum length of a participating boat is 24 Feet.

The minimum crew on board is two (2) persons.

The maximum line test allowed is 80 lbs mono IGFA Class.

No extra points will be given for catching a fish on lighter line.

Hand lines and wire lines are not allowed. Only dead baits and artificial lures are allowed.

### **2 : FISHING ZONE**

The designated fishing area is the drop off running in the north/east of Saint Martin called the Marlin Boulevard.

The fishing area is comprised between the:

62W40-18N25/62W20-18N25 and 62W50-17N50/62W20-17N50.

To ensure a fair fishing practise it is forbidden to fish around any FADS (Fish Attracting Devices).

All fish caught around a FAD according to the Observer of the Committee will be disqualified.

### **3 : QUALIFYING FISH / POINTS**

Only Billfish will qualify.

The minimum weight is set at 300 lbs.

All White Marlin, Sailfish and Spearfish must be released.

### **4 : CATCHES, STRIKES AND RELEASES**

All strikes and releases must be reported to the controlling station on VHF Channel 06.

The report must contain the name of the angler, name of the boat and the possible type of fish.

### **5 : RELEASES**

A fish is considered released when the wireman touches the leader or when the leader reaches the rod tip while the fish is still hooked in any case according to the IGFA rules.

Every boat will have a numeric camera , empty and will take pictures of the release

### **6: FIGHTING THE FISH**

Only one angler is allowed to handle the rod after the strike.

### **7 : THE COMMITTEE OBSERVER**

The committee reserves the right to place an observer on each participating boat on tournament day. No boats are allowed to leave the dock without an observer or an explicit authorization of the committee.

Every boat will have a numeric camera , empty and will take pictures of the release

### **8 : FISHING EQUIPMENT**

The committee reserves the right to inspect the fishing equipment of each participating boat. In the case that the equipment is not conforming the tournament rules the committee will disqualify the boat.

### **9 : PROTESTS**

Any protest should be filed in writing by the captain of the protesting boat within one hour after the weight master closing time accompanied by a protest fee of USD 500 payable to the committee.

The sum of USD 500 will not be reimbursed in the case that the protest is deemed unfunded.

## **CALCULATING OF POINTS**

The following are the rules for the point calculation.

Only the points of the best three days will be considered.

The points will be calculated day by day based on the fishing times as stipulated.

To encourage the participation of all crewmembers of the participating boats in all the activities organized by the committee, the committee has decided to award points also for the non fishing activities. That will also count in the final result.

Participation in the first day Bimini Start 100 points.

These points are obligatory taken into account in the total count.

The weight of each fish boated above the minimum (300lbs) will be allotted the same amount of points (ex: fish weighted 456 lbs brings 456 points).

Fish under the minimum weight will be penalized with a total amount of points that is equal to 300 minus the weight of the fish.

Each billfish released will be allotted 250 points.

In any case, and whatever the weight of the fish fished, mutilated fish will not be weighed and consequently will not bring any points to the competitor.

## **TIES**

In case one or more boats end up with the same amount of points, the best place will be attributed to the first boat having reach its total count of points (in 3 days considered).

## **HEAVIEST FISH**

The heaviest fish will be the heaviest fish weighed in during the tournament or the fish that breaks the tournament record.

The number of points of the largest fish will be deducted from the total of the 4 best fishing days.

## **RECORD FISH**

The record fish will be awarded the record price.

The record fish will be the fish that weighs in at least one (1) lbs mores than the current record of 781 lbs.

The number of points of the record fish will be deducted from the total points over the best 4 fishing days.

The record fish will be excluded from the price fort the heaviest fish of the tournament. In this case the second largest fish of the tournament will be awarded the price for

the heaviest fish.

In all cases the decision of the committee on all rules end printfoll-regulations is final!